

**DELIBERATION (2024-8)**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET : Echange : commune de LA ROCHE-NOIRE/PEREZ José et Julia**

L'an deux mille vingt quatre, le quatre mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Date de convocation : 29 février 2024

**Présents** : MM. Mmes : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Marie-Aimée GUILMAN.

**Représentés** : MM. Sébastien GARREAU (pouvoir à Patrick BOUDINHON), Jean-Marie BILLY (pouvoir à Pierre DUPECHER).

**Absents** : MM. Antoine MARCHAND, Michel MARTINIANI.

**Secrétaire de séance** : M. Patrick JULLIEN

Monsieur le Maire expose :

Le permis de construire référencé PC063 306 04 S0013 délivré à Monsieur PEREZ le 6 janvier 2005 pour la construction d'une habitation prévoyait un arrêté d'alignement entre le domaine public communal et la propriété de Monsieur et Madame PEREZ José et Julia en raison d'un empiètement de la construction sur le domaine public et d'une rétrocession de depuis la parcelle ZC170 vers le domaine public.

Le géomètre a établi le plan de division joint à la présente délibération selon lequel il y a :

- cession de Monsieur et Madame PEREZ José et Julia à la Commune d'une contenance de 03 ca ;
- cession de la Commune à Monsieur et Madame PEREZ José et Julia d'une contenance de 06 ca.

La valeur de cet échange est fixée à 300 € chacun.

Il est proposé en conséquence que l'échange se fasse sans soulte.

Il convient à présent de confirmer par acte notarié cet échange.

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de Monsieur et Madame PEREZ José et Julia.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

Décide d'authentifier par acte notarié l'échange convenu entre Monsieur et Madame PEREZ José et Julia et la Commune, selon le plan du géomètre joint à la présente délibération à savoir :

- décide de confier à Maître Soazic LESTURGEON-BLANCHARD, Notaire à VIC-LE-COMTE, le soin de préparer l'acte d'échange,
- dit que l'échange se fera sans soulte,
- les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de Monsieur et Madame PEREZ José et Julia.

Charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes formalités nécessaires et l'autorise à signer tous documents se rapportant à cet échange.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.  
Affiché le 5 mars 2024,  
Au registre sont les signatures,  
En Mairie de La Roche-Noire, le 5 mars 2024.  
Le Maire, Pascal BRUHAT.